



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121217-24505-DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/12
Date de réception : mercredi 19 décembre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1448**

Séance publique du

17 décembre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS LIEES AU HANDICAP

Le 17/12/12 à 17h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Christine BERNARD à Mme Françoise TERME, Mme Odile BONTHOUX à M. Stéphane PAOLI, M. Helliot BRAMI à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Sylvaine DI CARO à Mme Catherine SILVESTRE, M. Laurent DILLINGER à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. François-Xavier DE PERETTI

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Yannick DECARA, M. Christian LOUIT, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard GERACI donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/12/12

RAPPORTEUR : M. Gérard GERACI

Nomenclature :

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS LIEES AU HANDICAP - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du soutien apporté par les différentes associations et clubs aux personnes en situation de handicap, la Ville d'Aix-en-Provence apporte sa contribution sous forme de subventions de fonctionnement.

Ces dotations participent à la continuité des actions menées tout au long de l'année.

Afin de maintenir ces activités, je vous propose d'octroyer à chaque association ou club listé en annexe les subventions suivantes.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement et exceptionnelles pour l'année 2012, telles que présentées dans le tableau ci-après,

- **DIRE** que les dépenses correspondantes suivantes seront imputées au budget 2012 de la Ville sur les lignes budgétaires qui présentent les disponibilités suffisantes :

- **ligne budgétaire 92521 6574 1777 - Aide sociale aux personnes handicapées adultes subventions de fonctionnement : 4 900,00 € (quatre mille neuf cent euros)**

- **ligne budgétaire 9251 6748 1777 (subventions exceptionnelles) : 4 000,00 € (quatre mille euros)**
- **ligne budgétaire : 92521 6574 1404 – Aide sociale aux personnes handicapées enfants subventions de fonctionnement : 600,00 € (six cents euros)**

2012.1448 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS LIEES AU HANDICAP

Présents et représentés	: 51
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Direction Générale Adjointe des Services
Qualité de Vie
Mission Petite Enfance et Solidarités
Solidarités Handicap

**AIDE SOCIALE AUX PERSONNES HANDICAPEES ADULTES
ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2012**

Ligne budgétaire : 92521 6574 1777

N° Tiers	Noms Associations	2010	2011	2012 (proposition)	Convention	OBJET
46486	Comité PACA Corse Hémophiles Willebrand	900,00 €	900,00 €	900,00 €	Néant	Aider les hémophiles et les Willebrand à retrouver une vie normale
48996	France Parkinson		500,00 €	500,00 €	Néant	Recherche sur la maladie de Parkinson
45832	Airelles video	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Néant	Action Handicap.
9198	APF – Association des Paralysés de France	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Néant	Mouvement pour le soutien, la défense et l'insertion des personnes en situation de handicap moteur
	TOTAL	4 400,00 €	4 900,00 €	4 900,00 €		

Ligne budgétaire : 9251 6748 1777

N° Tiers	Noms Associations	2010	2011	2012 (proposition)	Convention	OBJET
71770	Association Institut des Parons		4 000,00 €	4 000,00 €	Néant	Accueil et insertion de toute personne handicapée mentale

**AIDE SOCIALE AUX PERSONNES HANDICAPEES ENFANTS
ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2012**

Ligne budgétaire : 92521 6574 1404

N° Tiers	Noms Associations	2010	2011	2012 (proposition)	Convention	OBJET
48970	Trisomie 21	600,00 €	600,00 €	600,00 €	Néant	Insertion sociale des personnes trisomiques.